

Licence droit après bts mco

Par **AngellIII**, le **05/07/2022** à **10:05**

Bonjour,

L'année dernière j'ai fait un an de droit j'ai validé le semestre 2 mais pas le 1^{er} semestre (il me reste 2 matières à valider) , suite à cela j'ai fait une réorientation et je me trouve actuellement en bts mco (management commercial opérationnel) après mon bts je compte retourner en droit et intégrer L3 droit .

Sachant que j'ai des bases en droit et je connais les méthodes du travail en droit . Donc est ce que vous pensez que c'est réalisable ? Est-ce que j'ai mes chances d'être accepté?

Par **C9 Stifler**, le **06/07/2022** à **20:31**

Bonjour,

On ne peut pas vraiment répondre à votre interrogation, surtout que le BTS que vous envisagez me semble loin du cadre juridique. En théorie, ceux qui sortent d'un DUT orienté juridique peuvent prétendre à une place en L2, voire en L3 s'ils ont d'excellentes notes. Je ne sais pas si c'est la même logique pour les BTS car, de mon point de vue, le BTS est moins théorique que le DUT.

Il faudrait plutôt que vous posiez cette question au secrétariat de la faculté de droit que vous envisagez, ils seront plus aptes à vous répondre.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/07/2022** à **07:53**

Bonjour

Je confirme que les conditions sont plus ou moins identiques pour les BTS. J'ai déjà eu des étudiants en deuxième année de licence qui venaient d'un BTS. En revanche, je n'en n'ai jamais eu vu qui ont pu intégrer directement une LD3 (mais j'ai eu des DUT ou DCG).

Je précise qu'il s'agit d'une véritable sélection. Autrement dit, votre BTS ne vous donne pas un droit à poursuivre en Licence.